

Mardi 7 septembre 2021 (après-midi)

3. Rechercher les solutions : les outils

Réformer les finances locales : des vraies fausses pistes ?

Présidence : **Emmanuel de Crouy-Chanel**, Pr Droit public
Université de Picardie Jules Verne

- 13h45** L'autonomie fiscale des collectivités territoriales (communes et provinces)
Marc Bourgeois, Pr Droit public, Président du Tax Institute, Université de Liège
- 14h00** La contractualisation : nouvel outil de maîtrise de la dépense des collectivités ?
Francesca Artoli, MCF Science politique, Université Paris Est Créteil
Daniel Florentin, MCF Environnement et Études urbaines, Mines Paris Tech
Nicolas Maisetti, Post-doctorant Science politique, École des Ponts Paris Tech
- 14h15** Territorialisation et plan de relance : quels enseignements tirer de la crise sanitaire ?
Jean-François Calmette, MCF Droit public, Université de Perpignan
- 14h30** Discussion
- 15h15** Pause-café

Inscrire les finances locales dans la complexité : de la concurrence à la complémentarité

Présidence : **Stéphanie Damarey**, Pr Droit public, Université de Lille

- 15h30** La fiscalité verte, une « opportunité »... qui existe déjà !
Fabrice Bin, MCF Droit public, Université Toulouse 1 Capitole
- 15h45** Un éclairage européen pour penser la complexité
Danièle Lamarque, Présidente de la Société européenne d'évaluation, Ex-membre de la Cour des comptes européenne, Ex-Présidente de la Chambre régionale des comptes de PACA
- 16h00** État unitaire, décentralisation et autonomie financière locale : un inéluctable quiproquo ?
Michel Bouvier, Pr Droit public, Université Panthéon-Sorbonne, Co-directeur de la RFFP, Président de Fondafip
- 16h15** Discussion
- 17h00** Conclusions
Robert Hertzog, Pr Droit public, Université de Strasbourg, Président honoraire de la SFFP et du Conseil d'évaluation de l'INET

Organisation

Céline Husson-Rochcongar & Basile Ridard

Comité scientifique

Prs. M. Bouvier, M. Doat, R. Hertzog, S. Kott, M. Leroy & M. Houser

Colloque organisé en partenariat avec



6 - 7 SEPTEMBRE 2021
Logis du Roy - AMIENS
COLLOQUE

Finances locales et mutations contemporaines de l'État

Impression : Reprographie Citadelle - UPJV - 2021

Organisation

Céline Husson-Rochcongar
Maître de conférences en droit public
Université de Picardie Jules Verne
CURAPP-ESS

&
Basile Ridard

Maître de conférences en droit public
Université de Poitiers
IDP

Pour participer à
la manifestation
contacter

celine.husson@u-picardie.fr

En partenariat
avec



PROGRAMME

Colloque organisé avec le soutien de



Lundi 6 septembre 2021 (après-midi)

13h30 Accueil des participants

13h50 Propos d'ouverture

Michel Bouvier, Pr Droit public, Président de Fondafip

14h00 Penser les finances locales pour penser l'État : perspective(s) contemporaine(s)

Céline Husson-Rochongar, MCF Droit public, Université de Picardie Jules Verne

Basile Ridard, MCF Droit public, Université de Poitiers

1. Identifier les difficultés : les méthodes

Comparer

Présidence : **Tiphaine Barthélémy**, Pr Sociologie et Anthropologie sociale
Université de Picardie Jules Verne

14h15 Une idée reçue peut-elle devenir réalité ? Le cas du fédéralisme financier au Royaume-Uni

Alexandre Guigue, MCF HDR Droit public, Université Savoie Mont-Blanc

14h30 Existe-t-il un régionalisme financier en Italie ?

Katia Blairon, MCF HDR Droit public, Université de Lorraine

14h45 Réformer les entités fédérées pour réformer la Belgique ?

Maxime Uhoda, Dr Sciences politiques et sociales, Conseiller à la Direction gestion fiscale du Service public régional de Bruxelles Fiscalité

15h00 Penser les finances locales au prisme de la forme de l'État ? Les vertus de la comparaison

Manuel Tirard, MCF HDR Droit public, Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

15h15 Discussion

16h00 Pause-café

Confronter les perspectives

Présidence : **François Rangeon**, Pr Science politique, Université de Picardie Jules Verne

16h15 Le point de vue de l'administrateur

Dominique Schmitt, Préfet honoraire, Directeur général honoraire des collectivités locales, Conseiller maître honoraire à la Cour des comptes

16h30 Le point de vue de l' élu

Intervenant à confirmer

16h45 Le point de vue du conseil

Benoît Bayenet, Président du Conseil central de l'Économie de Belgique,
Pr Politiques économiques et Finances publiques, Université Libre de Bruxelles
& Université de Liège

17h00 Le point de vue du professeur de droit

Étienne Douat, Pr Droit public, Université de Montpellier, Vice-Président de la SFFP

17h15 Discussion

18h00 Fin de la demi-journée

Mardi 7 septembre 2021 (matinée)

9h00 Accueil café

2. Poser les problèmes : les approches

Une approche organique

Les acteurs des finances locales : des institutions au système

Présidence : **Vincent Dussart**, Pr Droit public, Université Toulouse 1 Capitole

09h15 De l'utilité de la révision constitutionnelle de 2003 ?

Isabelle Muller-Quoy, MCF HDR Droit public, Université de Picardie Jules Verne

09h30 Fusions, intercommunalités, métropoles : les interactions institutionnelles en finances locales

Benoît Mercuzot, MCF HDR Droit public, Université de Picardie Jules Verne, élu en charge des finances à la Ville et à la métropole d'Amiens

09h45 Quel modèle financier de l'action publique locale ?

Marc Leroy, Pr Sociologie et Finances publiques, Université de Reims
Champagne-Ardenne, Vice-Président de la SFFP

10h00 Discussion

10h45 Pause-café

Une approche fonctionnelle

Les objectifs des finances locales : maillage territorial, rationalisation budgétaire et intérêt général

Présidence : **Marie-Christine Esclassan**, Pr Droit public, Université Panthéon-Sorbonne
Co-directrice de la RFFP, Secrétaire générale de Fondafip

11h00 L'impossible refonte des finances locales par la péréquation

Matthieu Houser, MCF HDR Droit public, Université de Franche-Comté

11h15 À quoi sert *vraiment* la certification des comptes publics locaux ?

Sébastien Kott, Pr Droit public, Université de Poitiers

11h30 Intérêt général, besoins publics locaux et finances publiques : quelques remarques sur de nouvelles relations

Mathieu Doat, Pr Droit public, Université de Perpignan

11h45 Discussion

12h30 Pause-déjeuner

